



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

concert de rap au Bataclan

Question au Gouvernement n° 997

Texte de la question

CONCERT DE RAP AU BATACLAN

**M. le président.** La parole est à M. Meyer Habib, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

**M. Meyer Habib.** Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur, « crucifions les laïcards », « Marianne est une femem tatouée », « les Blancs sont des démons, des cochons d'aucune moralité » : voici quelques perles du rappeur Médine, programmé en octobre au Bataclan. (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*) Oui, au Bataclan, où quatre-vingt-dix jeunes ont été massacrés le 13 novembre 2015 par la barbarie djihadiste, où les blessés se comptaient par centaines, où des familles ont été brisées à jamais. En ma qualité de vice-président de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, j'ai à l'esprit la reconstitution, minute par minute, de la tuerie et les témoignages bouleversants des survivants.

Monsieur le ministre d'État, la programmation de ce spectacle au Bataclan quasiment trois ans, jour pour jour, après l'attentat est intolérable, indécente et scandaleuse ! Hier, d'ailleurs, une avocate des victimes en a demandé l'annulation.

De grâce, réveillons-nous ! Comment un rappeur qui s'autoproclame « islamo-racaille », qui pose avec un tee-shirt portant la mention « *Jihad* » – avec un sabre en guise de « J » – pourrait-il se produire au Bataclan ? Médine véhicule un imaginaire islamiste, communautariste et antirépublicain. Il renie la laïcité, publie des quenelles comme son ami Dieudonné, défend la polygamie et attise la violence sur fond de haine de la France. (Mêmes mouvements.)

Les jeunes des banlieues méritent bien mieux. Personne ne naît délinquant, djihadiste, raciste ou antisémite. Tout est dans l'éducation et la culture. Mais il existe un terreau favorable à ces dérives, et Médine en fait partie. Ses textes ne sont pas contestataires, ils sont un défi à notre modèle républicain, à ces valeurs pour lesquelles le colonel Beltrame a sacrifié sa vie. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** Veuillez écouter l'orateur, mes chers collègues !

**M. Meyer Habib.** Monsieur le ministre d'État, je vous le dis avec gravité : la liberté de création, la liberté d'expression, la liberté culturelle, auxquelles je suis aussi attaché que vous, s'arrêtent là où l'intégrité de notre République est en péril.

**M. Marc Le Fur.** Tout à fait !

**M. Meyer Habib.** Médine au Bataclan, c'est une profanation de notre mémoire collective, une injure à toutes les

victimes du djihadisme, une gifle à la République.

**M. Michel Herbillon.** Absolument !

**M. Meyer Habib.** C'est aussi, évidemment, un trouble à l'ordre public ! Monsieur le ministre d'État, eu égard aux principes éthiques et républicains que je viens de rappeler, le Gouvernement entend-il maintenir la programmation de ce concert ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir, ainsi que sur quelques bancs du groupe LaREM. – Plusieurs députés non inscrits se lèvent et applaudissent.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, j'entends et je partage votre indignation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-Agir, ainsi que sur quelques bancs du groupe LaREM et parmi les députés non inscrits.*) On ne peut que condamner la teneur de certains textes choquants du rappeur Médine. Comme vous l'avez dit, il y a la liberté de création...

**M. Jean-Charles Taugourdeau.** En l'occurrence, c'est la liberté de destruction !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** ...mais il ne faut pas sous-estimer les effets de tels propos sur des esprits fragiles, sur un certain nombre de nos jeunes. Aussi condamnerons-nous toujours ceux qui appellent à la haine, à la division et, avec M. le Premier ministre, nous essayerons toujours de rassembler... (*Exclamations sur les bancs du groupe LR, ainsi que parmi les députés non inscrits.*)

**M. Ludovic Pajot.** Il faut agir !

**M. le président.** Veuillez écouter le ministre d'État, mes chers collègues !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** ...là où certains veulent diviser. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Vous avez rappelé le drame du Bataclan, où quatre-vingt-dix personnes, jeunes et moins jeunes, ont trouvé la mort. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Jean-Louis Bricout.** Que fait-on, alors ?

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** Nous ne sommes pas maîtres de la programmation du Bataclan... (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR, ainsi que parmi les députés non inscrits.*)

**M. Michel Herbillon.** C'est quoi, la décision ?

**M. le président.** S'il vous plaît, mes chers collègues !

**M. Gérard Collomb, ministre d'État.** ...mais, comme vous le savez, tout ce qui peut amener un trouble à l'ordre public est susceptible, dans le cadre de la loi, de faire l'objet d'une interdiction. Nous verrons d'ici au mois d'octobre, mais nous saurons toujours, avec le Premier ministre et l'ensemble du Gouvernement, prendre nos responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Jean-Claude Bouchet.** Zéro !

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

**Circonscription** : Français établis hors de France (8<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 997

**Rubrique** : Ordre public

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [14 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juin 2018](#)